

DE LA COMMUNE DE ROSOY (OISE)

SEANCE DU 1ER SEPTEMBRE 2023

Délibération  
2023\_12FL

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 1<sup>er</sup> septembre à 20 h 30, les membres du Conseil municipal de la commune de Rosoy se sont réunis dans la salle de la mairie sous la présidence de Gérard LAFITTE, Maire de la commune de Rosoy.

Etaient présents :

Nombre de membres en  
exercice :

14

Mesdames : BATTINI Martine, DESTOOP Karinn, KURZER Sandra,  
MANZANARES Elisabeth, PANNIER Annie, PILLOUX Nathalie  
Messieurs : CHOUTEAU Frédéric, LAFITTE Gérard, LARCHER Ludovic.

Etaient absents excusés : Madame CHAPLY Isabelle,

Nombre de membres  
présents

9

Messieurs DESCHRYVER Ludovic, DOUBLET Jacky, GUERY Vincent et  
LAVRILLOUX Pascal.

Madame Elisabeth MANZANARES a été élue secrétaire de séance.

La bibliothèque de la commune de ROSOY détient un logiciel obsolète (20 ans) ne correspondant plus aux besoins actuels pour assurer son bon fonctionnement.

Nombre de votants :

9

Le Maire propose de renouveler le logiciel de la bibliothèque permettant l'accès à la réservation d'ouvrages auprès de la M.D.O (Médiathèque Départementale de l'Oise) et l'enregistrement de nouveaux livres à destination des adhérents.

Le devis de la société C3RB pour le remplacement du logiciel fait apparaître un montant de 2 160,00 € TTC.

Date de convocation :

18 août 2023

Le financement proposé est le suivant :

Subvention du Conseil Départemental 38% (du montant H.T soit 1 800 €) : 684,00 €

Financement fonds propres de la commune : 1 476,00 €

Date d'affichage :

18 août 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le projet
- Adopte le financement proposé
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental
- Prend l'engagement de réaliser cet achat si la subvention sollicitée est accordée
- S'engage d'assurer à ses frais la conservation en bon état des ouvrages et pour ce faire, d'inscrire chaque année les ressources nécessaires au budget
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de la présente décision.

Objet de la Délibération :

**Demande  
subvention Conseil  
Départemental  
pour achat logiciel  
de la bibliothèque  
de ROSOY**

Le Maire,  
  
Gérard LAFITTE

